Cannes : le maire LR David Lisnard dénonce l'expulsion de leur centre d'hébergement de 488 clandestins, la plupart sous OQTF. Il invite l'État à «assumer» ses prérogatives en expulsant les étrangers en situation irrégulière. (MàJ)

17/07/2023 à 20h47



David Lisnard est furieux. Le maire LR de Cannes ne digère pas la décision de l'État de mettre fin subitement à l'hébergement d'urgence de «*certaines personnes*» dans les Alpes-Maritimes, en pleine saison estivale et surtout en pleine canicule. Selon l'édile, depuis le 14 juillet, des individus visés par des Obligations de quitter le territoire français (OQTF) se retrouveraient sans contrôle, et des familles à la rue.

Plusieurs de ces dernières, désœuvrées, se seraient ainsi précipitées aux portes des mairies, dont celle de Cannes, pour trouver de l'aide. C'est de cette façon que le maire aurait découvert le pot aux roses. «*À Cannes, nous ne connaissons pas*

le nombre de personnes concernées, leur âge, leur situation. Immanquablement, elles se sont retournées vers les services municipaux et le Centre Communal d'Action Sociale», s'agace David Lisnard par voie de communiqué.

Il dénonce une situation inacceptable à plusieurs égards. D'abord, parce que la mairie n'a pas été prévenue et que ses services n'ont pas pu s'organiser. Ensuite, parce que cela intervient en période de canicule et que par conséquent, «des mises à l'abri sont nécessaires» pour d'autres publics prioritaires. «***Il s'agit encore une fois d'un transfert de charges vers les communes et les associations qu'elles subventionnent***», tance le premier magistrat cannois, par ailleurs président de l'Association des maires de France (AMF).

Dans son communiqué, l'édile assure que le motif invoqué par les représentants de l'État dans un mail du 13 juillet serait d'ordre budgétaire. «*Pour des raisons de diminution de budget, nous sommes contraints de revoir de manière plus dure les conditions d'hébergement en PAU (Places d'Accueil d'Urgence, NDLR)*», lui aurait-on écrit. «*Soit l'État a été laxiste dans sa gestion de l'hébergement d'urgence, notamment à l'égard des étrangers en situation irrégulière, certains étant sous OQTF ; soit cette situation révèle une mauvaise gestion des deniers publics, et conduit à des décisions.*»

Et de déplorer *«l'opacité de la décision gouvernementale sans concertation avec les communes, échelon de proximité, de lien social et d'humanité.»* Le maire de Cannes invite l'État à *«assumer»* ses prérogatives en expulsant les étrangers en situation irrégulière et en hébergeant ceux qui, localement, sont confrontés *«à de réelles difficultés sociales.»*

[…]

Cette mesure concerne, toujours d'après Bernard Gonzalez, le

préfet des Alpes-Maritimes,, des personnes sans titre de séjour dont la plupart sous OQTF et qui n'ont pas accepté l'aide au retour volontaire proposée, des demandeurs d'asile qui ont été orientés vers une autre structure d'accueil, des personnes ayant des activités professionnelles et qui refusent de participer à leur hébergement et d'autres qui n'ont pas adhéré à l'accompagnement social ou communiqué sur leurs démarches. […]

Le Figaro